



le Grand Clermont

RÉVISION DU SCOT DU GRAND CLERMONT

Présentation du diagnostic territorial et de
l'Etat initial de l'environnement (EIE)
Commission Urbanisme - 01 octobre 2026



Le diagnostic territorial et l'Etat initial de l'environnement

▪ Que dit le Code de l'urbanisme ?

Section 3 : Les annexes (Articles L141-15 à L141-19)

Les annexes ont pour objet de présenter :

1° Le diagnostic du territoire, qui présente, notamment au regard des prévisions économiques et démographiques, les besoins en termes d'aménagement de l'espace, de ressource en eau, d'équilibre social de l'habitat, de mobilités, d'équipements et de services. Il prend en compte la localisation des structures et équipements existants, les besoins globaux en matière d'immobilier, la maîtrise des flux de personnes, les enjeux de consommation économe de l'espace et de préservation de l'environnement, notamment en matière de biodiversité et de potentiel agricole, des paysages et du patrimoine architectural ainsi que ceux relatifs à la prévention des risques naturels et l'adaptation au changement climatique. En zone de montagne, ce diagnostic est établi également au regard des besoins en matière de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes ;



Le diagnostic territorial et l'Etat initial de l'environnement

- Que dit le Code de l'urbanisme ?

2° L'évaluation environnementale prévue aux articles L. 104-1 et suivants ;

3° La justification des choix retenus pour établir le projet d'aménagement stratégique et le document d'orientation et d'objectifs ;

4° L'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de schéma et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le document d'orientation et d'objectifs ;

En outre, peuvent figurer dans les annexes tous documents, analyses, évaluations et autres éléments utilisés pour élaborer le schéma que l'établissement public estime nécessaire de présenter à titre indicatif ainsi que le programme d'actions mentionné à l'article L. 141-19.



Le diagnostic territorial et l'Etat initial de l'environnement

- **Etat initial de l'environnement** : réalisé par **BL Evolution** en 2023 (puis actualisé)
- **Diagnostic territorial** : réalisé en 2025 par l'**Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM)**

**Documents et études de
référence pour construire
le diagnostic (liste
non exhaustive)**



- Les Porter à connaissance (PAC) :
 - Porter à connaissance de l'Etat et note d'enjeux
 - Porter à connaissance du CD63
- L'évaluation du SCOT à 12 ans
- Les documents cadres et de planification territoriale :
 - SRADDET AURA
 - Chartes de PNR
 - PLUi, PLH et PCAET
- Les études techniques :
 - Etudes sur la démographie et l'économie (INSEE)
 - Enquête Mobilité EMC² (SMTc)
 - Etudes PAT (Grand Clermont/AUCM)
 - Enquêtes sur les flux de consommation (CCI)
 - Etude logistique urbaine en région Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)



STRUCTURATION DU TERRITOIRE ET DYNAMIQUES INTER-TERRITORIALES

Structuration du territoire

Le territoire du SCOT du Grand Clermont en 2025 :

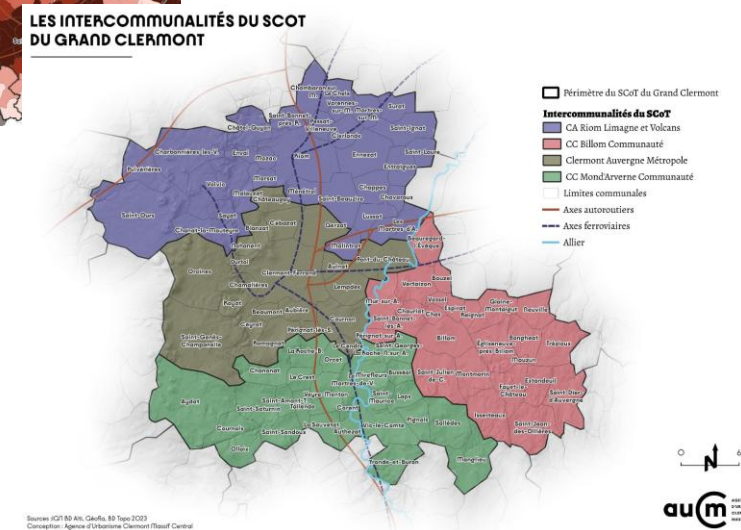
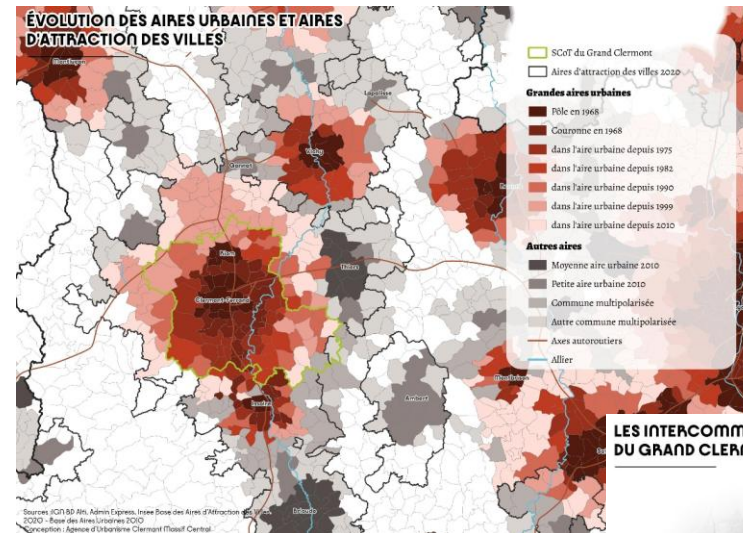
- 4 EPCI / dont une Métropole
- 104 communes
- 1 300 km²
- 431 000 habitants (en 2021)

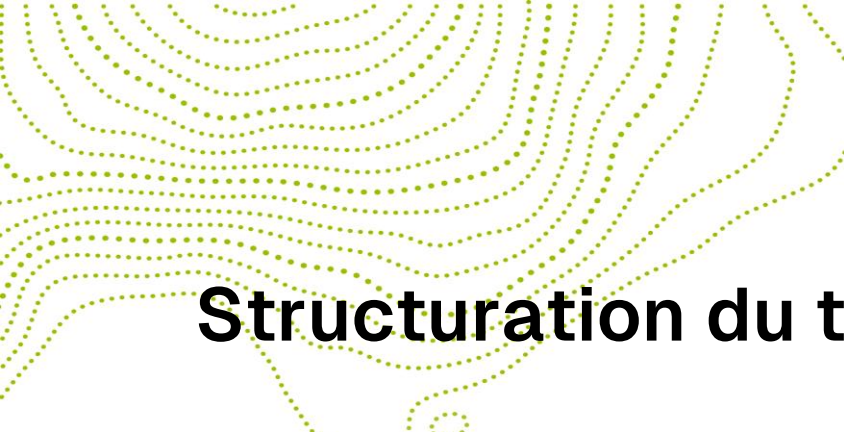
Situé au centre du département du Puy-de-Dôme, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le territoire du SCOT du Grand Clermont est constitué de 104 communes réparties entre 4 intercommunalités, pour une population d'environ 431 000 habitants (en 2021).

Evolution des aires d'attraction des villes

- Une **aire d'attraction des villes** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne **qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle**. L'aire d'attraction de 2020 traduit ce nouvel élargissement pour désormais absorber une population de 507 954 habitants.

208 communes dans l'aire d'attraction de Clermont-Ferrand !





Structuration du territoire et dynamiques inter-territoriales

Quelle part de la superficie du Grand Clermont
est située dans le périmètre des deux
Parcs naturels régionaux (PNR) ?

■ Réponse 1 : 18 %

□ Réponse 2 : 32 %

■ Réponse 3 : 51 %

Structuration du territoire et dynamiques inter-territoriales

Quelle part de la superficie du Grand Clermont est située dans le périmètre des deux Parcs naturels régionaux (PNR) ?

■ Réponse 1 : 18 %

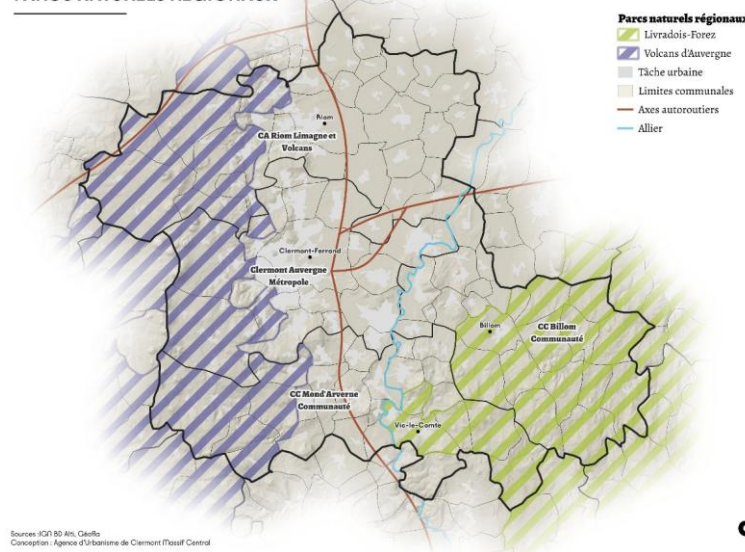
□ Réponse 2 : 32 %

■ Réponse 3 : 51 %

→ 36 communes sont situées dans le périmètre des **deux Parcs naturels régionaux (Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne)**, représentant 51 % de la superficie du Grand Clermont

→ Le SCOT doit être **compatible avec les deux Chartes de PNR**

PÉRIMÈTRES COMMUNS DU SCOT ET DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX



Sources : IGN 90 400, Clermont
Conception : Agence d'Urbanisme de Clermont Massif Central



Structuration du territoire et dynamiques inter-territoriales

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Un périmètre de SCOT comprenant **104 communes** et structuré autour de **4 EPCI**, dont une Métropole
- Une superficie de **1 300 km²** pour **431 000 habitants** (en 2021)
- Un territoire fortement marqué par **sa géographie et son relief**
- 29 communes sur 104 soumises à la **loi Montagne** (soit 28 % du territoire)
- Un **Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne** qui regroupe 12 EPCI et 401 communes
- 36 communes situées dans le périmètre des **deux Parcs naturels régionaux (Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne)**, représentant 51 % de la superficie du Grand Clermont
- **3 SCOT voisins, dont deux en cours de révision** : Pays des Combrailles (révision en cours), Pays d'Issoire Val d'Allier Sud (révision en cours) et Livradois-Forez (évaluation 2000-2026)
- Une région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) structurée autour de **4 systèmes urbains** s'inscrivant dans un vaste système métropolisé



DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES



Ressource en eau

Quelle part des cours d'eau du Grand Clermont est dans un état écologique moyen à mauvais ?

■ Réponse 1 : environ 50 %

□ Réponse 2 : environ 70 %

■ Réponse 3 : environ 90 %

— Très bon
— Bon
— Moyen
— Médiocre
— Mauvais

Ressource en eau

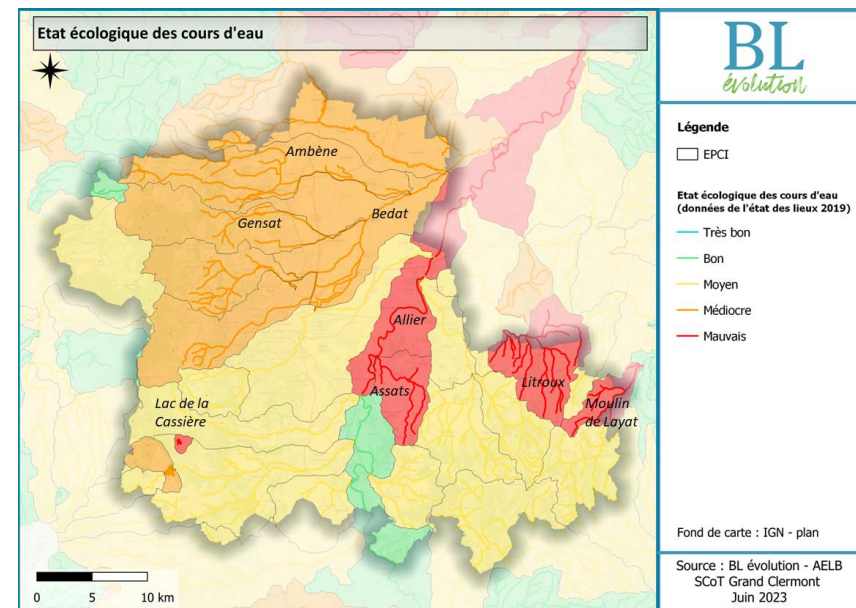
Quelle part des cours d'eau du Grand Clermont est dans un état écologique moyen à mauvais ?

■ Réponse 1 : environ 50 %

□ Réponse 2 : environ 70 %

■ Réponse 3 : environ 90 %

→ Seul le bassin versant de l'Allier amont est en bon état écologique, selon l'état des lieux AELB de 2019. Le déclassement vient surtout de l'altération de la morphologie des cours d'eau et de la continuité écologique, ainsi que des rejets polluants.





Ressource en eau

**Quelle part du Grand Clermont est couverte
par un Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux (SAGE) ?**

- ☒ Réponse 1 : environ un tiers
- ☐ Réponse 2 : environ la moitié
- ☐ Réponse 3 : la totalité



Ressource en eau

Quelle part du Grand Clermont est couverte
par un Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux (SAGE) ?

☒ Réponse 1 : environ un tiers

☐ Réponse 2 : environ la moitié

☒ Réponse 3 : la totalité

→ Le territoire est entièrement couvert par 3 SAGE (Allier aval, Dore, Sioule) et par 4 Contrats territoriaux



Ressource en eau

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Réseau hydrographique** : structuré par l'Allier, rivière encore mobile qualifiée de « sauvage », mais dont le lit s'enfonce. Cet enfoncement assèche les milieux humides et réduit la productivité des captages
- **Eaux souterraines** : 6 masses d'eau en bon état quantitatif. Une seule, les Alluvions de l'Allier amont, est en mauvais état chimique à cause des nitrates
- **Eau potable et assainissement** : gestion fragmentée avec 10 structures gèrent l'eau potable, une eau de bonne qualité, un rendement du réseau d'AEP inférieur à la moyenne nationale, des petites stations d'épuration non conformes à la réglementation
- **Des prélèvements d'eau en augmentation** : principalement effectués au sein de la nappe alluviale de l'Allier, soutenue par la retenue de Naussac, et des aquifères volcaniques de la Chaîne des puys



Ressource en eau

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Le changement climatique** accentue la vulnérabilité de la ressource en eau, avec un risque croissant de ne plus garantir durablement une eau potable de qualité pour les populations et les activités économiques
- **Sécuriser** l'approvisionnement en eau afin d'éviter les conflits d'usage et développer la sobriété dans les pratiques
- **Garantir** une eau potable de qualité
- **Protéger** la ressource en eau et les milieux aquatiques des pollutions



Ressource du sol

Quel est le nombre de carrières dont l'autorisation d'exploitation arrive à terme d'ici 2040 ?

☒ Réponse 1 : 13/15 carrières

☐ Réponse 2 : 8/15 carrières

☐ Réponse 3 : 5/15 carrières

Ressource du sol

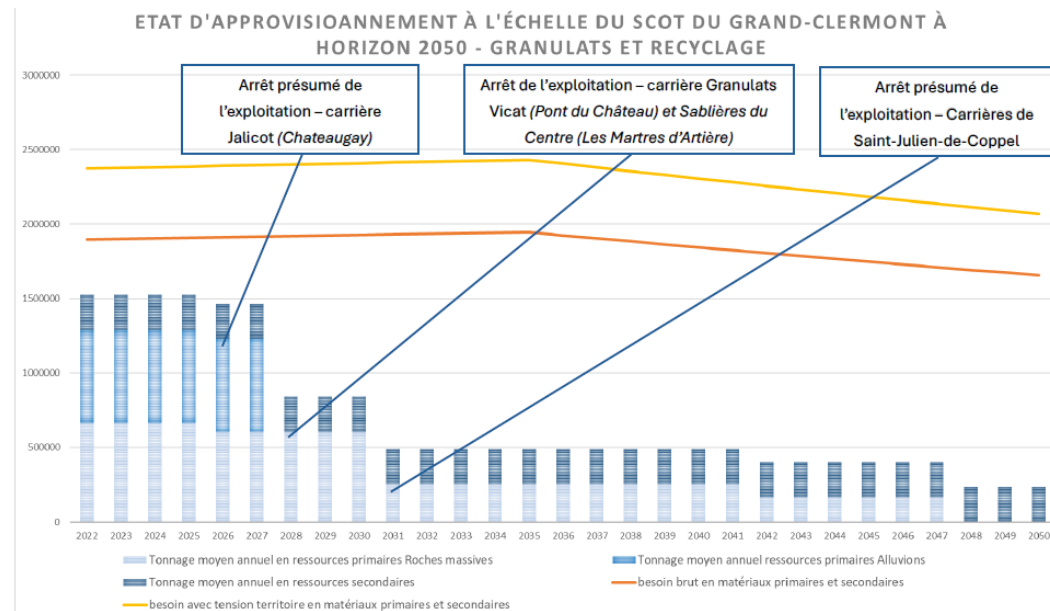
Quel est le nombre de carrières dont l'autorisation d'exploitation arrive à terme d'ici 2040 ?

■ Réponse 1 : 13/15 carrières

□ Réponse 2 : 8/15 carrières

■ Réponse 3 : 5/15 carrières

→ La majorité des carrières verront la fin de leur autorisation d'exploitation au cours du SCOT, ce qui implique une diminution des capacités de production de matériaux dans les années à venir





Ressource du sol

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Sols** : une grande diversité, avec des sols sédimentaires dans la Limagne (55 %), granitiques à l'est (23 %) et volcaniques dans la Chaîne des puys (18 %). Les terres de Limagne sont parmi les plus fertiles
- **Carrières** : un réseau de carrières réparti sur le territoire, qui limite les transports de matériaux
- **Recyclage** : une faible part des matériaux de construction utilisés dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand provient du recyclage (18 %, contre 29 % en moyenne régionale)
- **Zones protégées** : de nombreuses zones où le Schéma régional des carrières (SRC) interdit ou encadre fortement l'exploitation : nappe de l'Allier, captages, site UNESCO, Natura 2000
- **Approvisionnement menacé** : selon les scénarios du SRC, les capacités de production de l'aire urbaine passeraient de 4 millions de tonnes en 2019 à moins de 2,5 millions en 2029



Ressource du sol

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Développer** le recyclage et la réutilisation de matériaux
- **Préserver** la fonctionnalité des sols (trame brune en milieu urbain, potentiel agronomique, naturalité, etc.)



Paysage

**Combien de monuments historiques (inscrits et classés)
compte le Grand Clermont ?**

☒ Réponse 1 : environ 130

☐ Réponse 2 : environ 430

☐ Réponse 3 : environ 830



Paysage

Combien de monuments historiques (inscrits et classés) compte le Grand Clermont ?

☒ Réponse 1 : environ 130

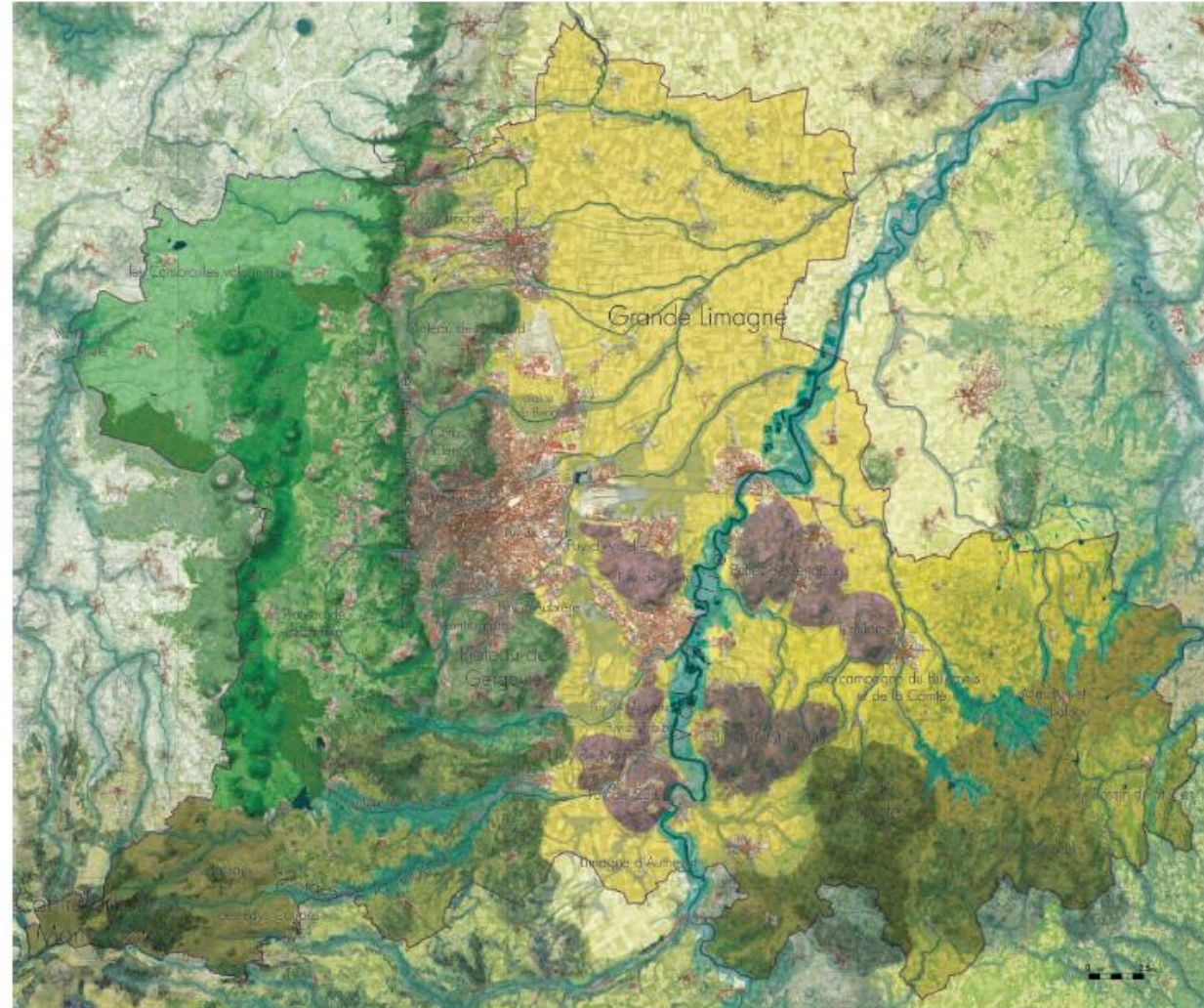
☐ Réponse 2 : environ 430

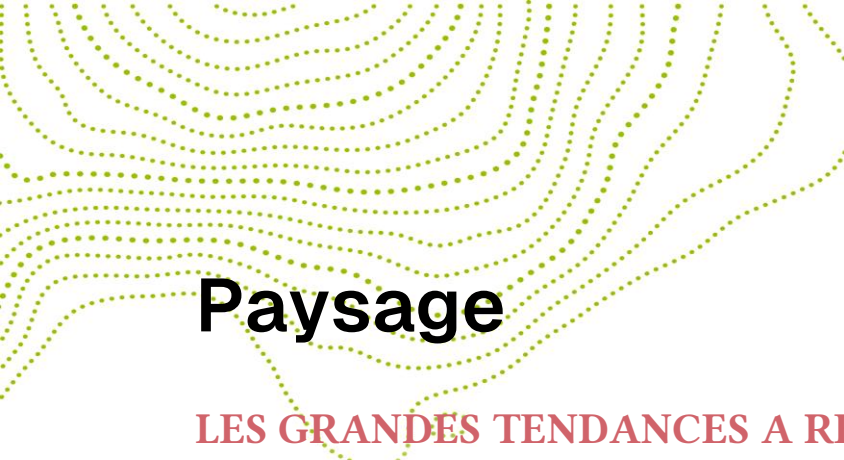
☒ Réponse 3 : environ 830

→ Le territoire compte 427 monuments : 324 inscrits et 103 classés, dont 150 à Clermont-Ferrand. S'y ajoutent 48 sites protégés (8 classés, 40 inscrits)

Paysage

Carte de reconnaissance des
paysages / « Clermont au loin »





Paysage

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Diversité paysagère** : des paysages très diversifiés : Chaîne des puys, Pays Coupés, coteaux de la faille, plaines agricoles, val d'Allier, buttes du Billomois, Bas Livradois, Combrailles
- **Patrimoine géologique** : un patrimoine exceptionnel, avec 29 géosites inscrits à l'inventaire national du patrimoine géologique
- **Pression** : une forte pression résidentielle et touristique qui impacte certains sites remarquables
- **Banalisation des paysages agricoles** : simplification des paysages de Limagne par l'agrandissement des parcelles et la disparition des haies, et recul du bocage
- **Déprise agricole** : abandon du pastoralisme, de la vigne et des vergers, qui conduit à l'enfrichement et à l'expansion de la forêt



Paysage

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Préserver** les paysages face aux évolutions des pratiques agricoles, à l'urbanisation et aux impacts du changement climatique
- **Poursuivre** la valorisation des sites touristiques remarquables tout en veillant au maintien de leur qualité



Milieux naturels

Quelle est la principale cause de fragmentation des continuités écologiques du Grand Clermont ?

- ☒ Réponse 1 : l'agriculture intensive
- ☐ Réponse 2 : l'artificialisation des sols
- ☐ Réponse 3 : les obstacles sur les cours d'eau (seuils, barrages)



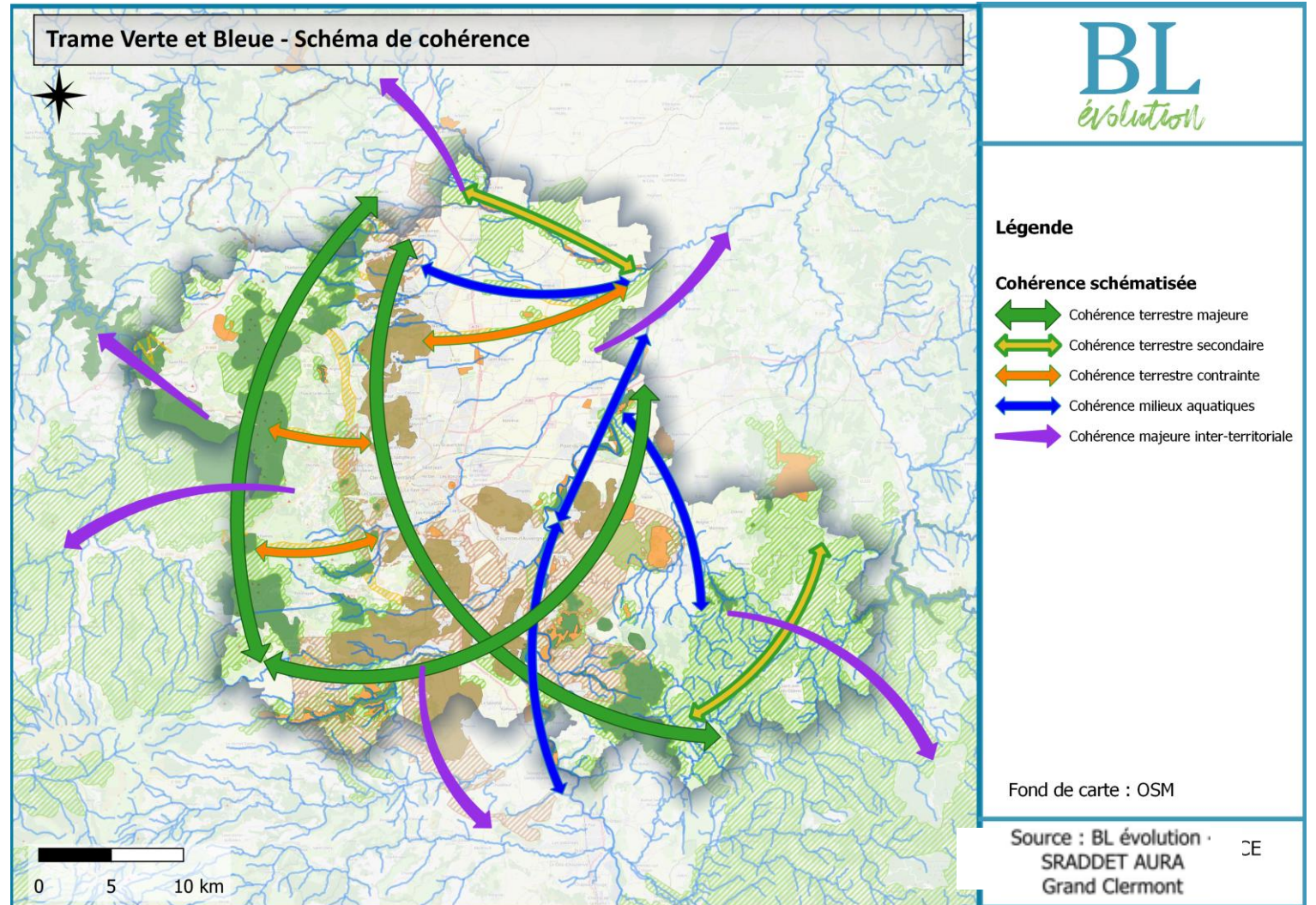
Milieux naturels

Quelle est la principale cause de fragmentation des continuités écologiques du Grand Clermont ?

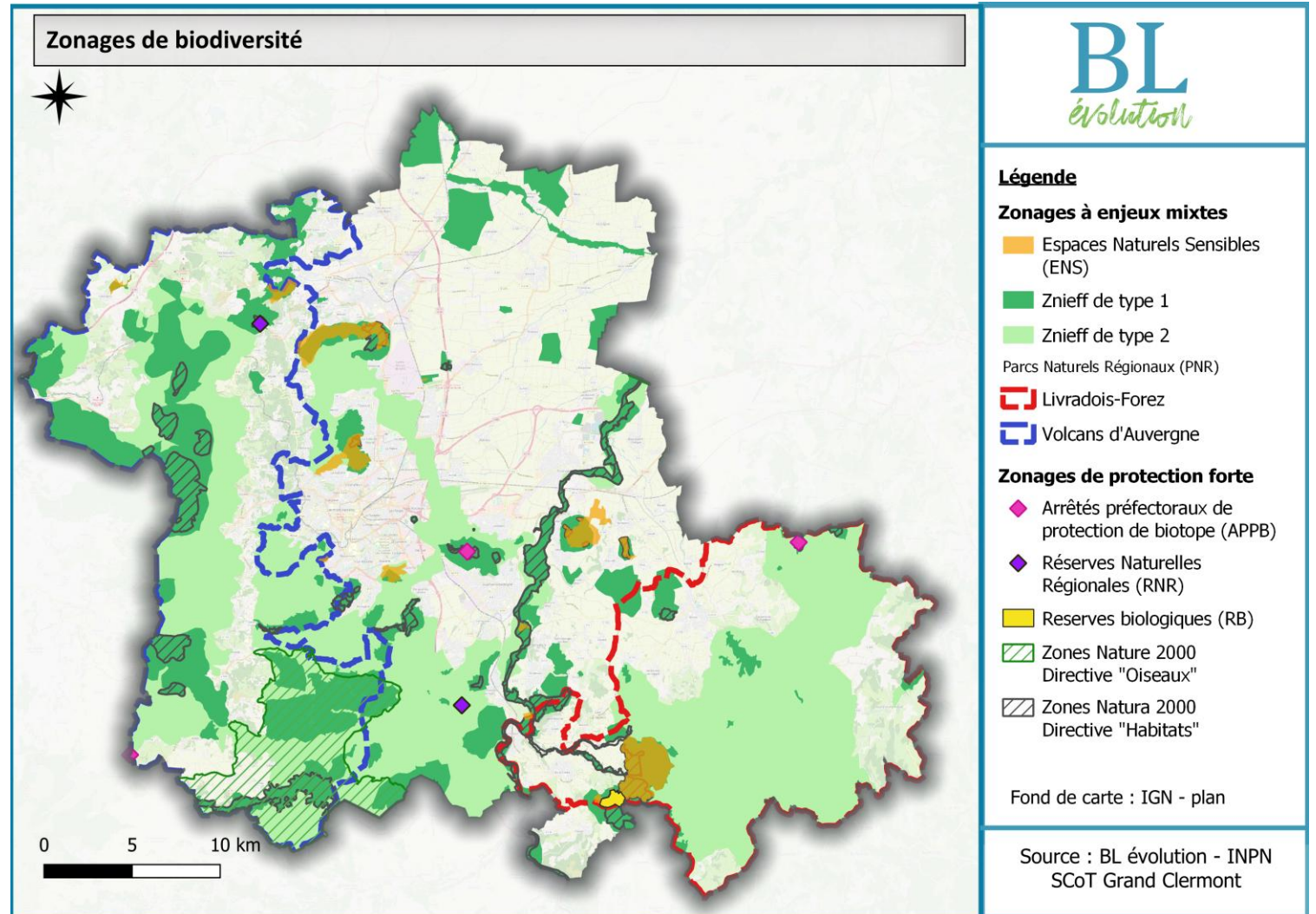
- Réponse 1 : l'agriculture intensive
- Réponse 2 : l'artificialisation des sols
- Réponse 3 : les obstacles sur les cours d'eau (seuils, barrages)

→ Au centre du territoire, les grandes continuités urbaines rendent difficile la liaison entre l'est et l'ouest. Ailleurs, de nombreux petits espaces urbains dispersés s'y ajoutent. Le réseau autoroutier, routier et ferré renforce ces coupures.

Milieux naturels



Milieux naturels





Milieux naturels

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Milieux naturels** : une mosaïque de milieux diversifiés, plus riches à l'ouest (Chaîne des puys) et au sud
- **L'Allier** : la colonne vertébrale de la biodiversité, réservoir multi-trames dans une vallée très contrainte par l'urbanisation et l'agriculture
- **Nord agricole** : un nord-est de grandes cultures pauvre en réservoirs et corridors écologiques
- **Protections** : 12 sites Natura 2000, 2 Réserves naturelles régionales, 3 arrêtés de protection de biotope, 11 ENS et 2 PNR
- **Cours d'eau et zones humides** : de nombreux obstacles à l'écoulement sur les cours d'eau (Veyre, Auzon). Les inventaires de zones humides sont encore en cours
- **Espèces** : une diversité faunistique et floristique remarquable. Des espèces à fort enjeu sont recensées, et leur présence est étroitement liée à des milieux spécifiques du territoire, tels que les zones humides ou les prairies



Milieux naturels

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Être ambitieux** sur la consommation des ENAF (Espaces naturels, agricoles et forestiers)
- **Retrouver** la cohérence écologique globale est/ouest (logique de renaturation)
- **Protéger** les milieux à forte et accompagner leur résilience (logique de conservation)
- **Limiter** la vulnérabilité de la forêt face aux impacts du changement climatique



Risques naturels et technologiques

Quelle part des communes du Grand Clermont est déclarée à risque « feu de forêt » ?

■ Réponse 1 : environ 10 %

□ Réponse 2 : environ 30 %

■ Réponse 3 : environ 50 %



Risques naturels et technologiques

Quelle part des communes du Grand Clermont est déclarée à risque « feu de forêt » ?

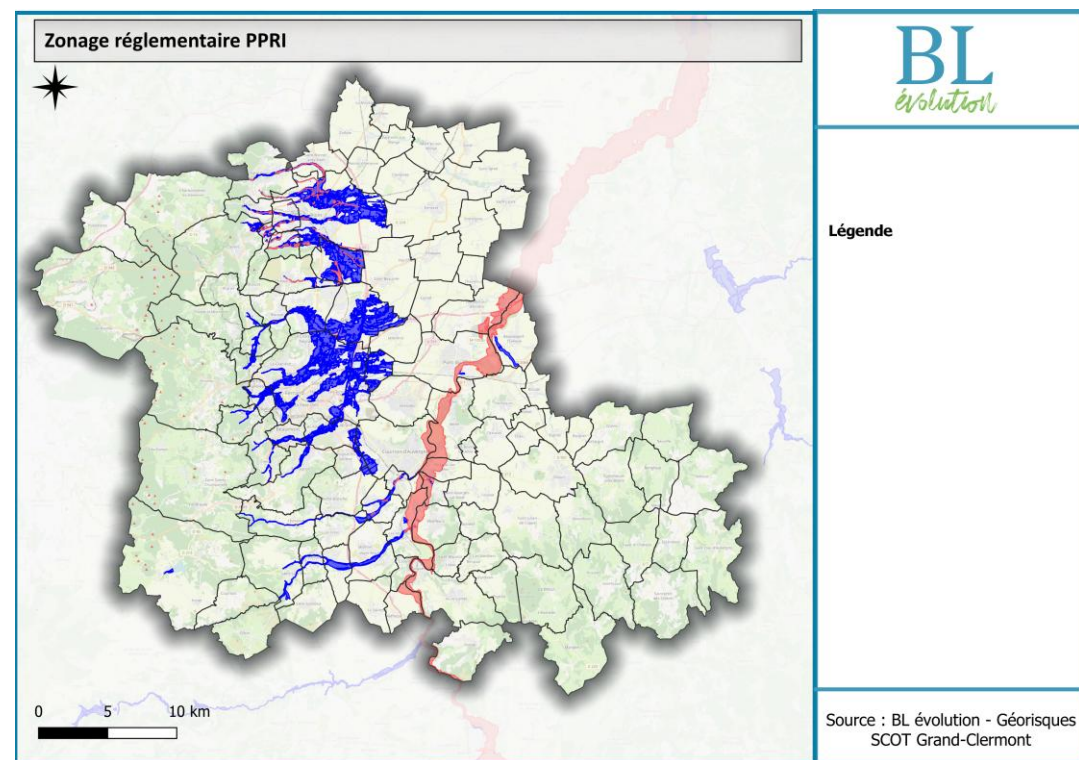
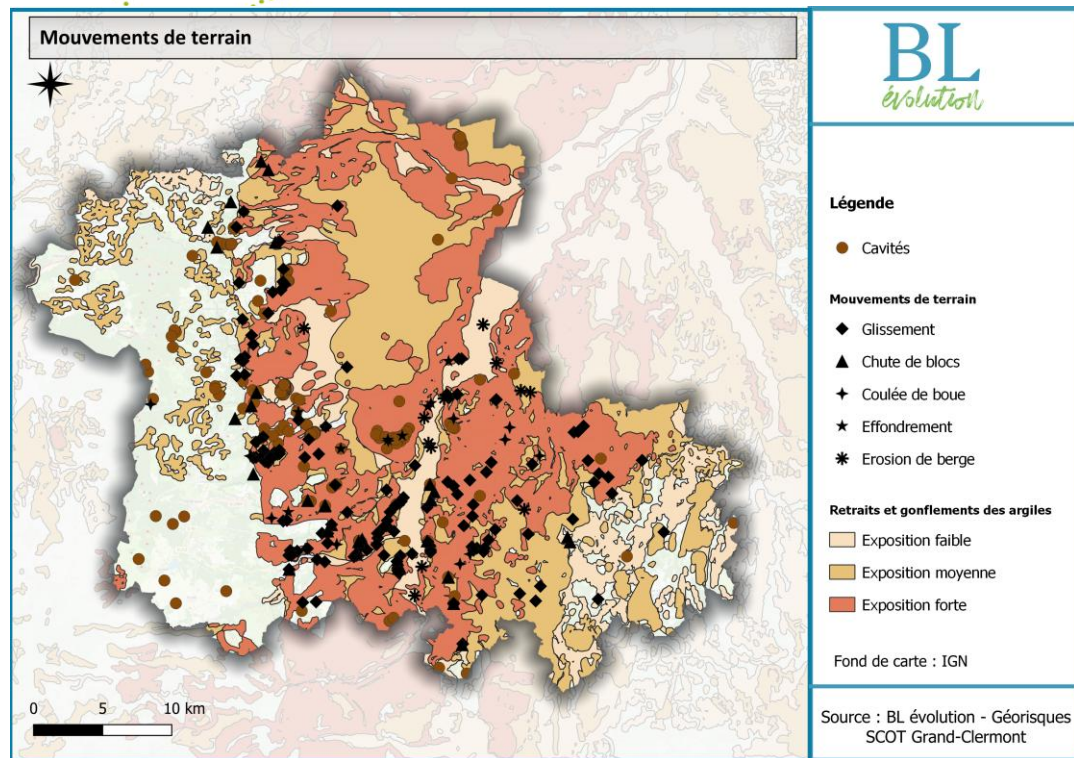
■ Réponse 1 : environ 10 %

□ Réponse 2 : environ 30 %

■ Réponse 3 : environ 50 %

→ 52 communes sont concernées, selon les données Gaspar de 2022. Ce risque devrait s'étendre avec le changement climatique. D'ici 2050, près de 50 % des landes et forêts métropolitaines pourraient être fortement exposées, contre un tiers en 2010

Risques naturels et technologiques





Risques naturels et technologiques

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Inondation** : un territoire fortement exposé, par débordement près de l'Allier et de la Sioule, par remontée de nappe dans la Limagne et par ruissellement. Plusieurs Plans de prévention des inondations (PPRi) sont approuvés
- **Mouvements de terrain** : 148 glissements, 76 chutes de blocs, 52 effondrements, 470 cavités souterraines. Le retrait-gonflement des argiles est fort sur une part importante du territoire
- **Risques technologiques** : 402 installations classées (ICPE), dont 4 établissements SEVESO seuil bas autour de Clermont-Ferrand, un Plan de prévention des risques technologiques (Titanobel) et des risques liés au transport de matières dangereuses le long des autoroutes et des canalisations de gaz



Risques naturels et technologiques

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Limiter** l'exposition des populations et des biens face aux risques
- **Limiter** les conséquences des canicules et les impacts sur les populations fragiles



Air, énergie et climat

Quelle part de l'énergie consommée sur le Grand
Clermont provient d'énergies renouvelables
et des organo-carburants ?

■ Réponse 1 : environ 2 %

□ Réponse 2 : environ 8 %

■ Réponse 3 : environ 18 %



Air, énergie et climat

Quelle part de l'énergie consommée sur le Grand Clermont provient d'énergies renouvelables et des organo-carburants ?

- Réponse 1 : environ 2 %
- Réponse 2 : environ 8 %
- Réponse 3 : environ 18 %

→ Au moins 69 % de l'énergie consommée est fossile : 35 % de gaz et 34 % de produits pétroliers. Les énergies renouvelables et les organo-carburants ne pèsent que 8 % (électricité 22 % et chauffage urbain 1 %)



Air, énergie et climat

Un habitant du Grand Clermont émet-il plus ou moins de gaz à effet de serre que la moyenne régionale ?

■ Réponse 1 : plus

■ Réponse 2 : moins

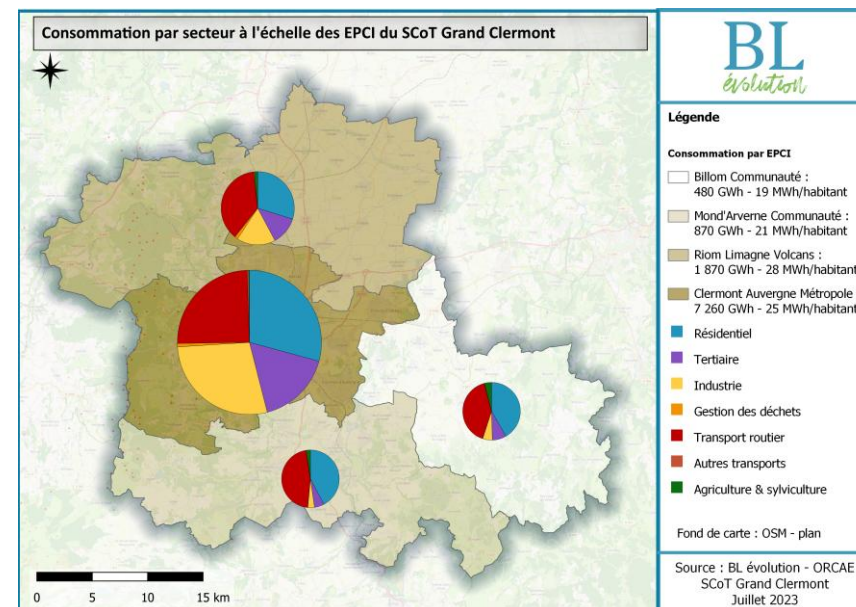
Air, énergie et climat

Un habitant du Grand Clermont émet-il plus ou moins de gaz à effet de serre que la moyenne régionale ?

■ Réponse 1 : plus

■ Réponse 2 : moins

→ Il émet 4,8 tonnes équivalent CO₂ par an, contre 5,5 tonnes équivalent CO₂ par an en AURA. Ce chiffre correspond aux GES produits sur le territoire du Grand Clermont (chauffage, déplacements, activités) divisés par le nombre d'habitants. Il ne mesure pas l'empreinte carbone.





Air, énergie et climat

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Consommation hors trajectoire** : la consommation augmente (+ 6 % sur 2015-2021 à l'échelle du SCOT, portée par l'industrie), alors que les PCAET visent - 22 % d'ici 2030
- **Émissions en baisse** : - 52 % pour les déchets et - 23 % pour le résidentiel entre 2011 et 2021. En revanche, les émissions agricoles stagnent et celles du transport routier augmentent
- **Energies renouvelables en progression** : + 70 % en 10 ans, mais encore loin de l'objectif 2030 (production de solaire photovoltaïque qui a été multipliée par 3)
- **Qualité de l'air** : des émissions de polluants en baisse depuis 2005, mais des concentrations de polluants dans l'atmosphère qui dépassent les seuils fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au moins une fois par an
- **Faible séquestration** : environ 10 % des émissions seulement



Air, énergie et climat

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Développer** l'autonomie énergétique (énergies renouvelables + sobriété)
- **Réduire** les besoins de déplacements et décarboner la mobilité
- **Travailler** sur l'efficacité énergétique des bâtiments
- **Renforcer** la séquestration au maximum (gestion forestière, pratiques agricoles, produits bois, etc.)
- **Limiter** les impacts des activités économiques (industrie, agriculture, tourisme, etc.)



Nuisances, pollutions et déchets

Combien de sites ayant eu une activité potentiellement polluante sont recensés sur le Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : 176

□ Réponse 2 : 376

■ Réponse 3 : 576

Nuisances, pollutions et déchets

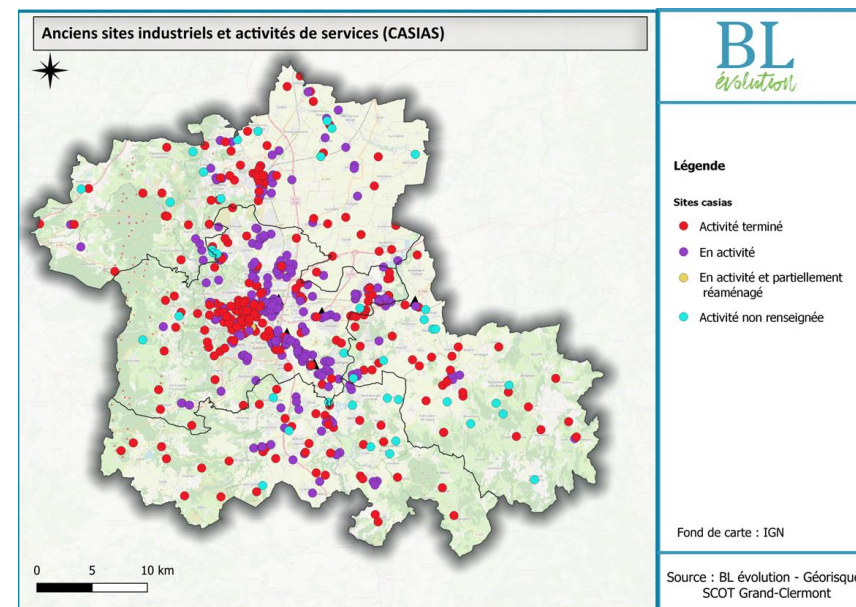
Combien de sites ayant eu une activité potentiellement polluante sont recensés sur le Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : 176

□ Réponse 2 : 376

■ Réponse 3 : 576

→ Il s'agit de sites potentiellement pollués, pas de pollutions avérées.
Seule une quinzaine de pollutions suspectées ou avérées sont recensées.
C'est un point de vigilance pour la reconversion des friches





Nuisances, pollutions et déchets

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **Lumière** : une forte pollution lumineuse centrée sur Clermont-Ferrand, qui réduit les espaces d'obscurité
- **Bruit** : un territoire traversé du nord au sud par des axes très bruyants (A71, A89, A711). Pour les infrastructures de catégorie 1, les secteurs affectés s'étendent jusqu'à 300 m de part et d'autre
- **Deux documents de prévention du bruit (PPBE)**, celui de l'Etat et celui de la Métropole, ainsi qu'un PEB autour de l'aéroport qui encadre l'urbanisation
- **Equipements déchets** : 15 déchèteries et un réseau d'installations de traitement : 3 centres de tri, compostage, méthanisation, incinération avec récupération d'énergie
- **Production de déchets** : une baisse des quantités de déchets ménagers, mais le bilan global montre une augmentation des quantités et des erreurs de tri encore importantes



Nuisances, pollutions et déchets

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Limiter** les inégalités d'accès aux équipements et services (centre de soins, espaces verts, etc.)
- **Réduire** les distances d'accès aux soins
- **Limiter** l'exposition des personnes aux nuisances sonores et lumineuses
- **Améliorer** la qualité de l'air



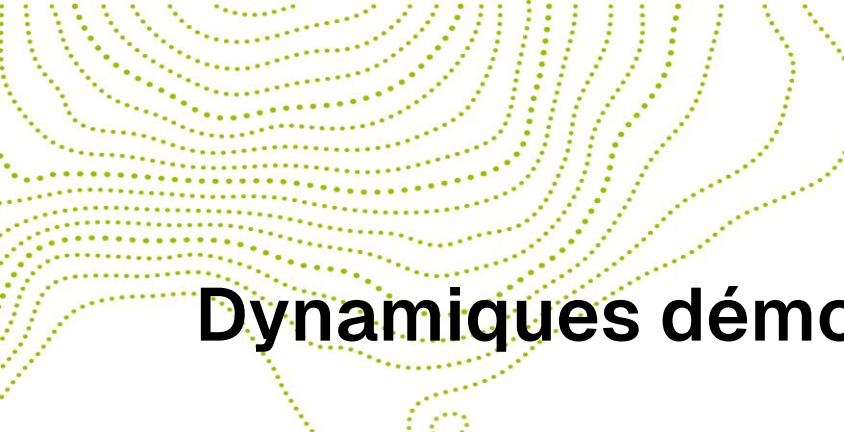
Dynamiques démographiques

En 2050, combien d'habitants supplémentaires le Grand Clermont pourrait-il compter selon les projections de l'INSEE (scénario central) ?

☒ Réponse 1 : 23 000

☐ Réponse 2 : 43 000

☐ Réponse 3 : 63 000



Dynamiques démographiques

En 2050, combien d'habitants supplémentaires le Grand Clermont pourrait-il compter selon les projections de l'INSEE (scénario central) ?

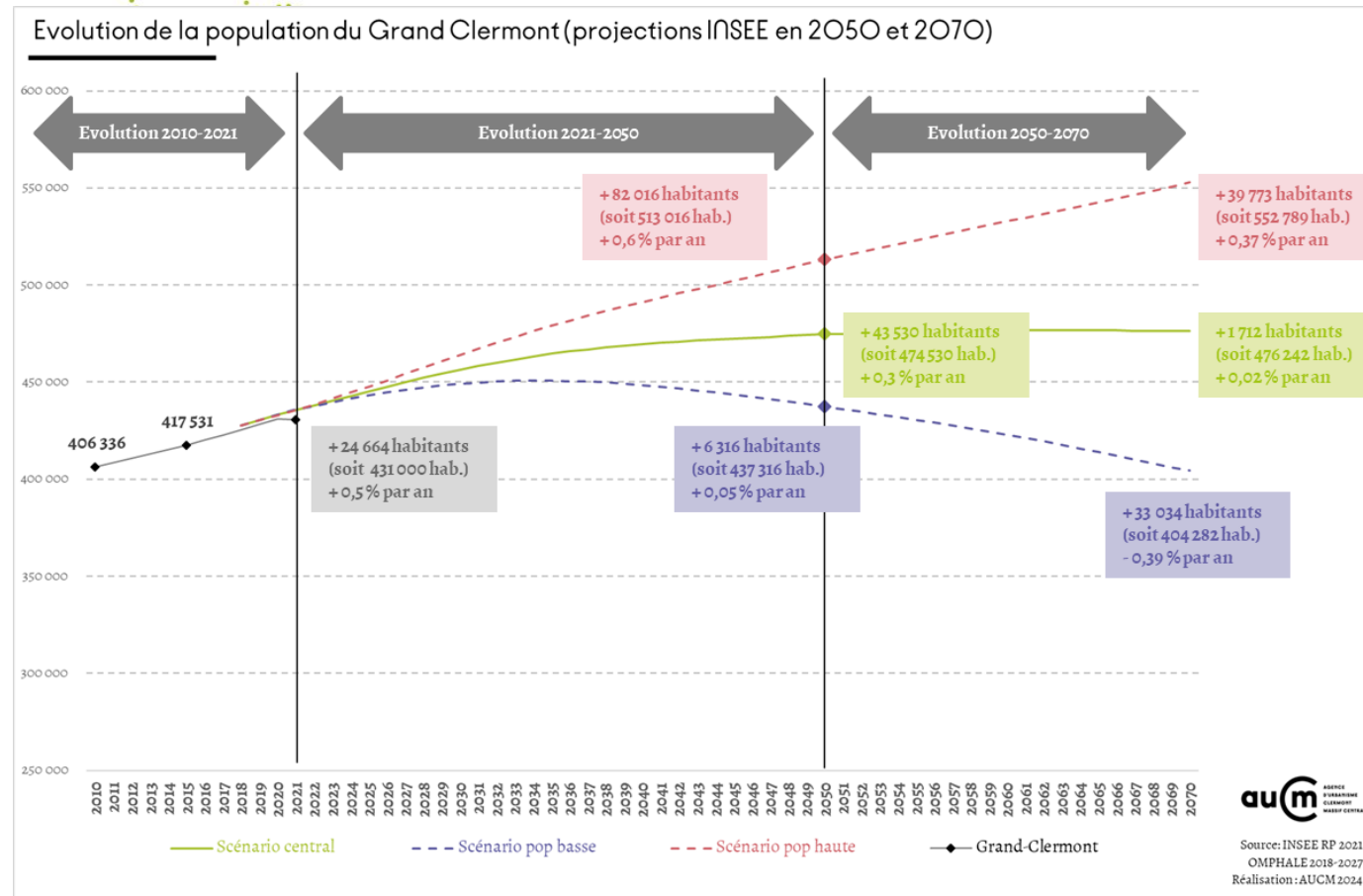
☒ Réponse 1 : 23 000

☐ Réponse 2 : 43 000

☐ Réponse 3 : 63 000

→ Des projections démographiques orientées à la hausse, avec une **augmentation de 11 % de la population d'ici 2050** et de 12 % d'ici 2070 (scénario central de l'INSEE), avec des dynamiques contrastées selon les EPCI

Dynamiques démographiques



Selon le scénario central, la population devrait continuer de croître à un **rythme soutenu jusqu'en 2035-2040**, avant de connaître une phase de quasi-stagnation (469 000 habitants en 2040)



Dynamiques démographiques

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

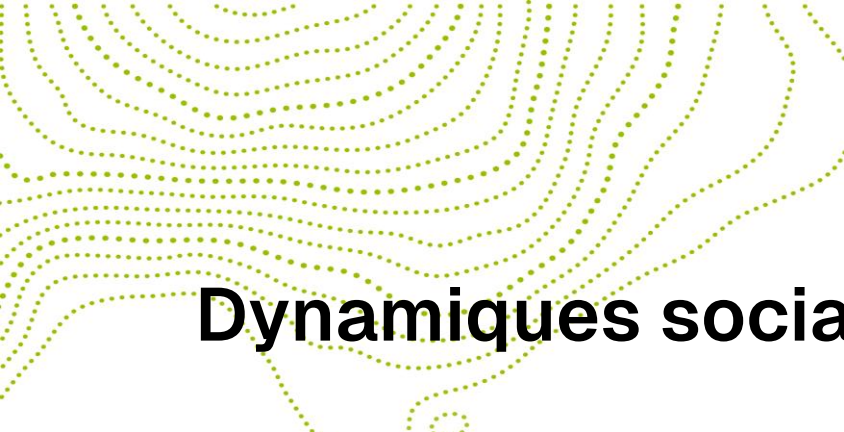
- Deux tiers des habitants du Grand Clermont résident sur le territoire de **Clermont Auvergne Métropole**
- Une densité moyenne de population de **332 habitants/km²** avec des écarts importants entre Clermont-Ferrand et les secteurs de moyenne montagne situés à l'est et à l'ouest
- Un territoire **dynamique et attractif**, caractérisé par une croissance démographique continue mais raisonnée
- Une croissance démographique **principalement portée par le solde migratoire**, provenant majoritairement des départements de l'ex-Auvergne, avec un taux moyen de + 0,4 % par an
- Un **solde naturel** qui tend à baisser
- Une croissance plus marquée dans les **communes de deuxième couronne** et dans les EPCI situés autour de la métropole (Billom Communauté, Mond'Arverne et RLV)
- Près de la moitié des nouveaux arrivants sont des **jeunes âgés de 15 à 24 ans**
- La **part des femmes âgées**, majoritaires après 75 ans en raison d'une espérance de vie plus longue, va augmenter, accentuant les enjeux de dépendance et de précarité financière
- Un vieillissement de la population prévu à l'horizon 2070, avec **25 % de la population ayant 65 ans ou plus**
- Une **taille des ménages toujours plus réduite**, avec un desserrement des ménages et un vieillissement croissant



Dynamiques démographiques

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Accueillir et maintenir** les habitants pour garantir un équilibre démographique
- **Anticiper** le vieillissement de la population et ses effets sur le logement, les services et les mobilités
- **Maîtriser** la croissance périurbaine et les concurrences territoriales pour limiter l'étalement urbain et les déplacements domicile-travail



Dynamiques sociales

Quelle part de la population du Grand Clermont vit sous le seuil de pauvreté ?

■ Réponse 1 : 5 %

□ Réponse 2 : 9 %

■ Réponse 3 : 13 %

→ Le **taux de pauvreté** correspond au pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur à un seuil fixé par rapport à la médiane du revenu de l'ensemble de la population. A défaut d'autres précisions, ce seuil est défini à 60 % dans la plupart des statistiques françaises et européennes. Un taux de pauvreté de 10 % signifie donc que 10 % de la population gagne moins de 60 % du revenu médian

Dynamiques sociales

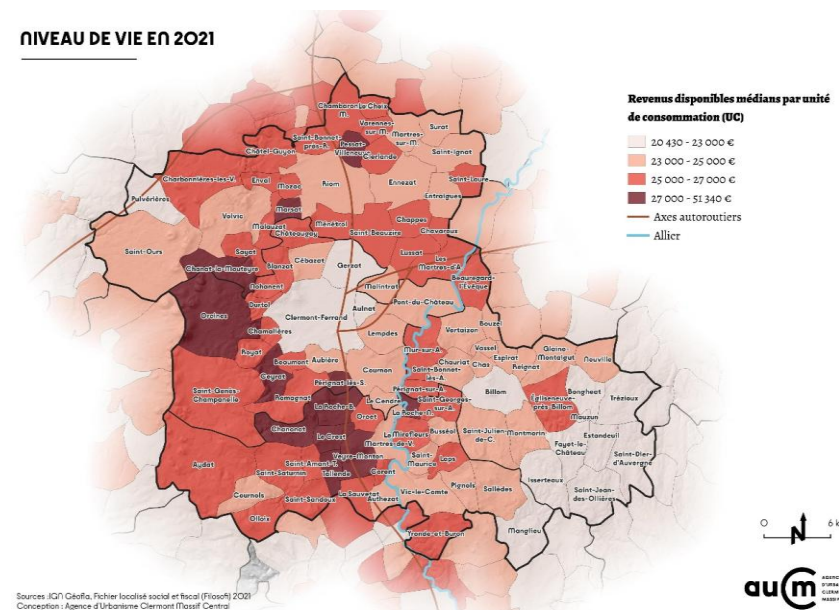
Quelle part de la population du Grand Clermont vit sous le seuil de pauvreté ?

■ Réponse 1 : 5 %

□ Réponse 2 : 9 %

■ Réponse 3 : 13 %

→ Une **part de la population pauvre de 13 %** sur l'ensemble du Grand Clermont (15,7 % pour Clermont Auvergne Métropole contre 5,9 % pour Mond'Arverne). A titre, de comparaison, le taux de pauvreté est de 16 % en France métropolitaine et de 14,2 % à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (source : INSEE, 2026)





Dynamiques sociales

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Des **niveaux de vie relativement élevés** sur le Grand Clermont, supérieurs aux moyennes départementale et régionale
- Des **écarts de niveaux de vie** importants entre les 4 EPCI (revenus)
- Une concentration des **ménages modestes** dans le cœur de la métropole et dans certaines communes rurales du sud-est du territoire
- Une **population fragile représentant 55 % des habitants**, incluant des actifs peu qualifiés, des chômeurs éloignés de l'emploi, des bénéficiaires de prestations sociales et des personnes en grande précarité
- Une **dépendance aux prestations sociales** plus marquée dans les centres urbains et les franges du sud-est du territoire
- Une concentration des **bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)** dans les centres urbains et la première couronne clermontoise, avec une surreprésentation des femmes, notamment des mères isolées
- Une prédominance des **familles monoparentales** constituées de femmes seules avec enfants
- Une **précarité économique** plus marquée chez les femmes, caractérisée par des écarts de salaires persistants, une plus forte exposition aux emplois précaires (CDD) et à temps partiel, et se traduisant, avec le vieillissement, par des situations accrues de fragilité financière
- **6 QPV et deux Quartiers de veille active (QVA)** - tous situés dans Clermont Auvergne Métropole



Dynamiques sociales

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Renforcer** la mixité sociale et réduire les inégalités entre territoires
- **Développer** les solidarités et l'accès aux services, aux transports et à l'emploi pour les populations précaires
- **Anticiper** les impacts sociaux des transitions écologiques et économiques, notamment sur l'emploi, la formation et la résilience



Habitat et dynamiques résidentielles

**Vrai ou faux : sur le Grand Clermont,
plus d'un ménage sur deux se compose
d'une seule personne, alors qu'un logement
sur deux compte plus de 4 pièces ?**

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux



Habitat et dynamiques résidentielles

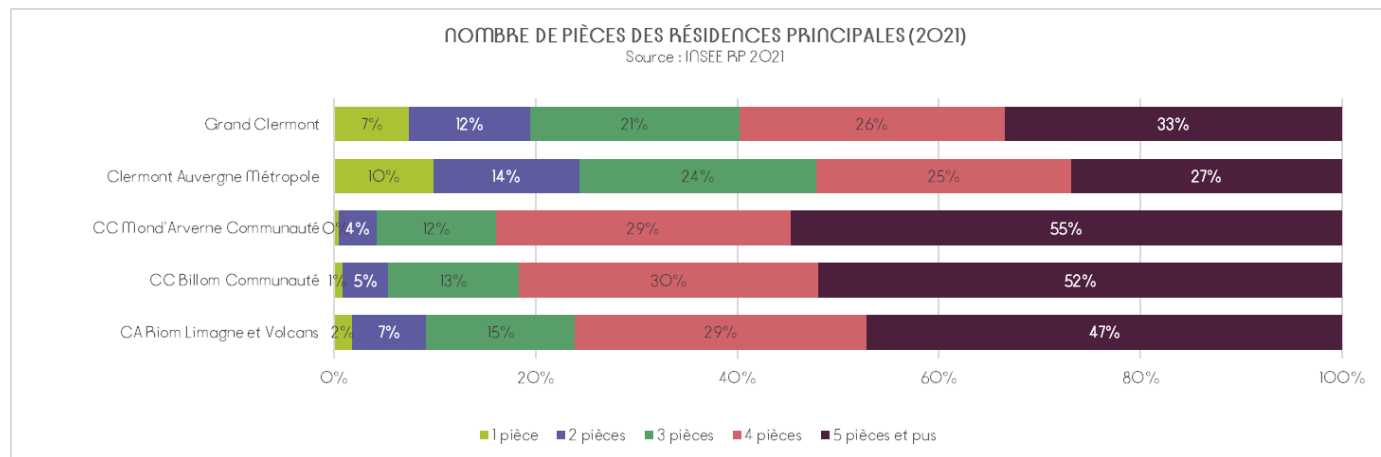
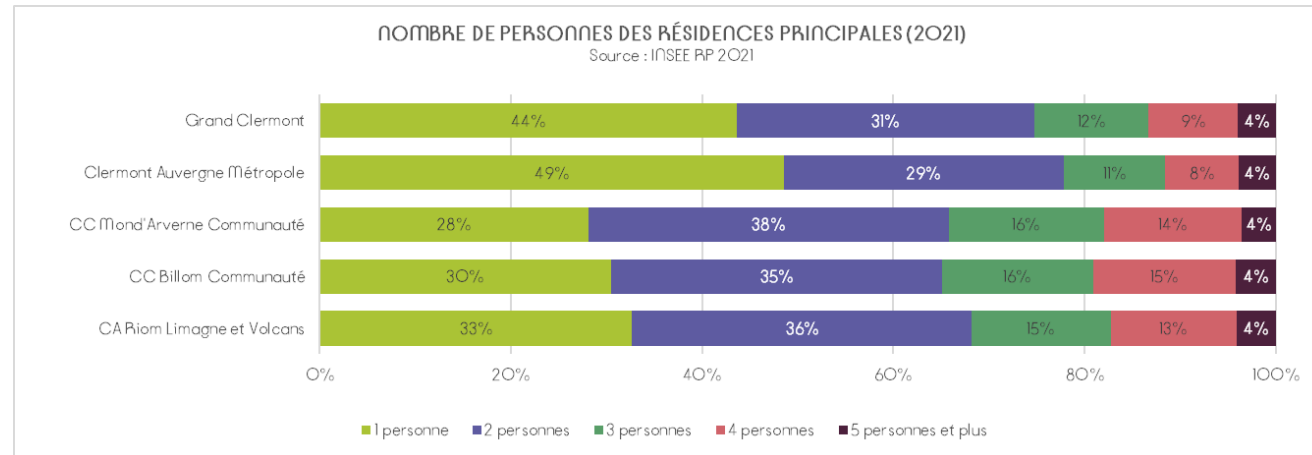
**Vrai ou faux : sur le Grand Clermont,
plus d'un ménage sur deux se compose
d'une seule personne, alors qu'un logement
sur deux compte plus de 4 pièces ?**

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

→ Un **parc de logement en inadéquation** avec l'évolution de la taille des ménages et les évolutions sociétales : plus d'un ménage sur deux se compose d'une seule personne quand un logement sur deux compte plus de 4 pièces

Habitat et dynamiques résidentielles





Habitat et dynamiques résidentielles

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Un **parc de résidences principales** qui augmente plus vite que la population : + 5,54 % contre + 3,49 % ces 6 dernières années
- Une construction neuve dynamique jusqu'à récemment : **2 600 logements commencés par an en moyenne**
- Un **accès à la propriété de plus en plus difficile, en particulier sur la métropole** : des ménages quittent la métropole pour trouver des biens ou des terrains plus abordables en périphérie, notamment sur RLV et Mond'Arverne
- Un **parc locatif privé encore abordable, mais amené à se tendre** avec des loyers atteignant 10,1 euros/m² en 2023 soit + 9,8 % depuis 2016 à l'échelle du Grand Clermont
- Un **déficit de logements locatifs en milieu rural** : une offre limitée qui freine l'installation de nouvelles populations et le maintien des jeunes et des ménages précaires dans ces territoires
- Un **parc ancien énergivore nécessitant d'importantes rénovations** : une part importante de logements classés F ou G au DPE, notamment à l'ouest et au sud-est du territoire, ainsi que dans les centres-bourgs
- Un **risque accru de vacance résidentielle dans certains secteurs** : notamment dans les communes rurales ou en perte d'attractivité, où le marché peine à se renouveler



Habitat et dynamiques résidentielles

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Adapter** la production de logements aux besoins démographiques et aux évolutions des modes de vie
- **Sécuriser** les parcours résidentiels en diversifiant l'offre et en mobilisant la maîtrise foncière et le logement aidé
- **Réinvestir** le parc existant en résorbant la vacance, en recyclant le bâti et en améliorant la performance énergétique des logements



Mobilités et infrastructures de transport

Pour les déplacements domicile-travail,
quelle est la part des trajets effectués en voiture
individuelle sur le territoire du Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : 60 %

□ Réponse 2 : 75 %

■ Réponse 3 : 90 %



Mobilités et infrastructures de transport

Pour les déplacements domicile-travail,
quelle est la part des trajets effectués en voiture
individuelle sur le territoire du Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : 60 %

□ Réponse 2 : 75 %

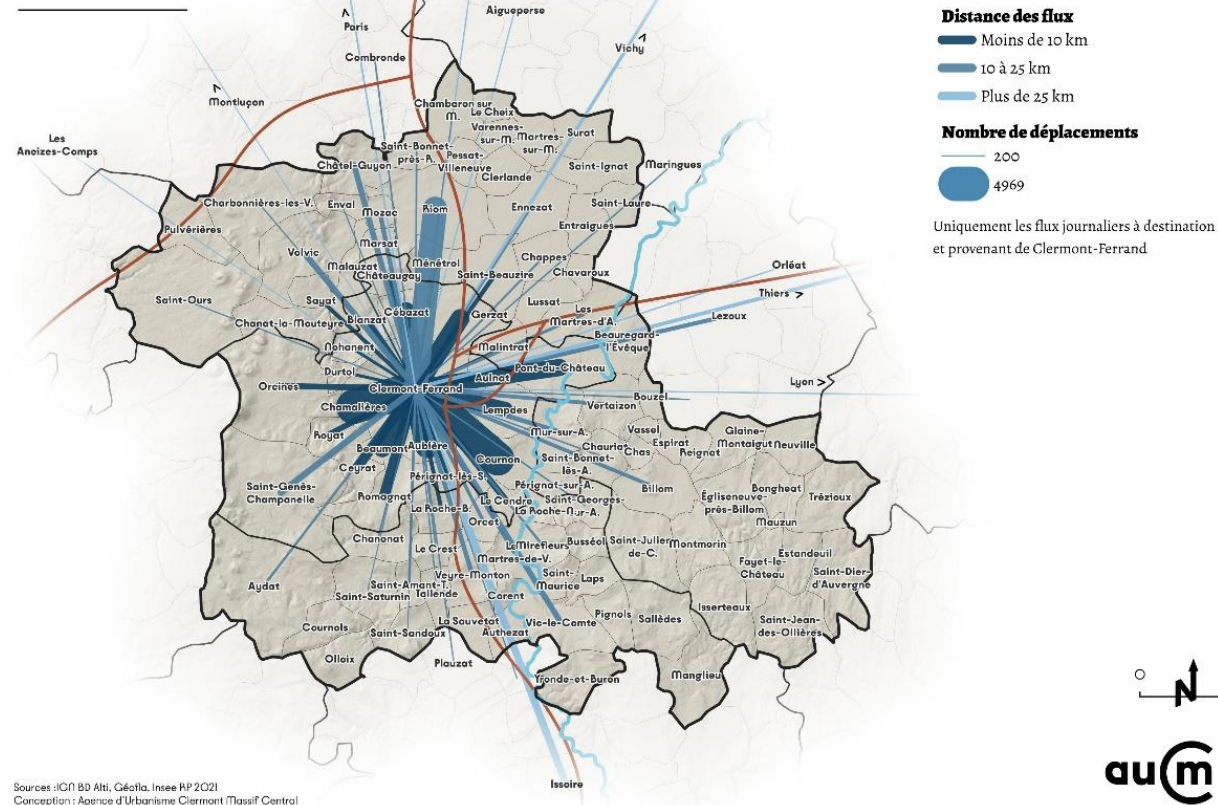
■ Réponse 3 : 90 %

→ Une très **forte dépendance à la voiture** pour les trajets domicile-travail, avec **90 %** des déplacements effectués en voiture individuelle (INSEE)

→ Et pour l'ensemble des déplacements (Enquête EMC²), une **baisse progressive de l'usage de la voiture individuelle** (58 % du total des déplacements) au profit des transports en commun (9 %) et des modes actifs (marche, vélo)

Mobilités et infrastructures de transport

FLUX DES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL EN 2021 DEPUIS ET VERS CLERMONT-FERRAND





Mobilités et infrastructures de transport

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

→ Une **baisse globale du nombre de déplacements quotidiens** entre 2012 et 2022, observée aussi bien au niveau local que sur d'autres territoires en France, en lien avec l'évolution des modes de vie

→ Une **polarisation des déplacements autour et vers la métropole**, avec Clermont-Ferrand comme principal pôle d'attractivité

→ Des **déplacements domicile-travail ville-centre > périphérie** qui structurent l'organisation du territoire, avec une part toujours plus forte de personnes habitant dans la périphérie clermontoise et travaillant à Clermont-Ferrand

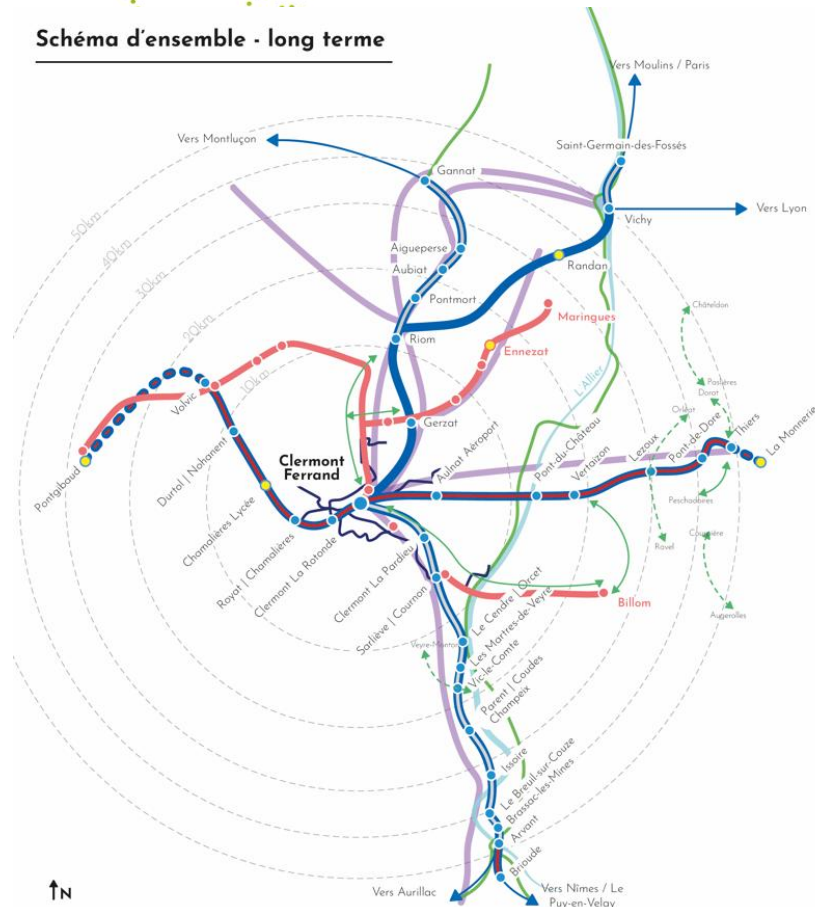
→ Les **déplacements domicile-travail pèsent 15 % de l'ensemble des déplacements quotidiens** et 22 % des kilomètres parcourus

→ Un **recul du trafic aérien depuis 2020 à l'aéroport de Clermont-Ferrand**, en partie lié à la crise COVID et à une restructuration des offres de vols (430 000 passagers en 2019 contre 230 000 en 2024)

→ Un **rebond important de l'usage du train**, avec une hausse de près de 20 % entre 2019 et 2023, après un creux en 2020-2021 lié à la crise COVID

Mobilités et infrastructures de transport

Schéma d'ensemble - long terme



→ Un **projet de SERM à l'échelle du Pôle métropolitain** qui vise à développer une offre de **mobilité attractive** pour les échanges du quotidien entre les principales polarités du territoire

Les lignes ferroviaires

- Ligne existante
- Réouverture de ligne
- Ligne existante hors SERM

Déclinaisons

- plus de 6 trains/h
- 3-5 trains/h
- 1-2 trains/h

PEM fer et car express

- Gare existante
- Arrêt existant
- Nouvel arrêt / gare

Réseaux structurants complémentaires

- Lignes TCSP du SMTC
- ViaAllier / Voies vertes

Cars express

- 2 cars/h en heure de pointe

Les lignes vélo

- Liaison à haut niveau de service
- Liaison complémentaire

Covoiturage

- Corridor de covoiturage



Mobilités et infrastructures de transport

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Renforcer** l'accessibilité du territoire en améliorant les dessertes ferroviaires, les transports en commun et les axes structurants
- **Décarboner** les mobilités en développant le covoiturage, les modes actifs et les infrastructures adaptées
- **Coordonner** les politiques de mobilité avec celles de l'habitat et du développement économique



Services et équipements

Combien de médecins généralistes compte le Grand Clermont pour 10 000 habitants ?

☒ Réponse 1 : environ 5

☐ Réponse 2 : environ 10

☐ Réponse 3 : environ 20

Services et équipements

Combien de médecins généralistes compte le Grand Clermont pour 10 000 habitants ?

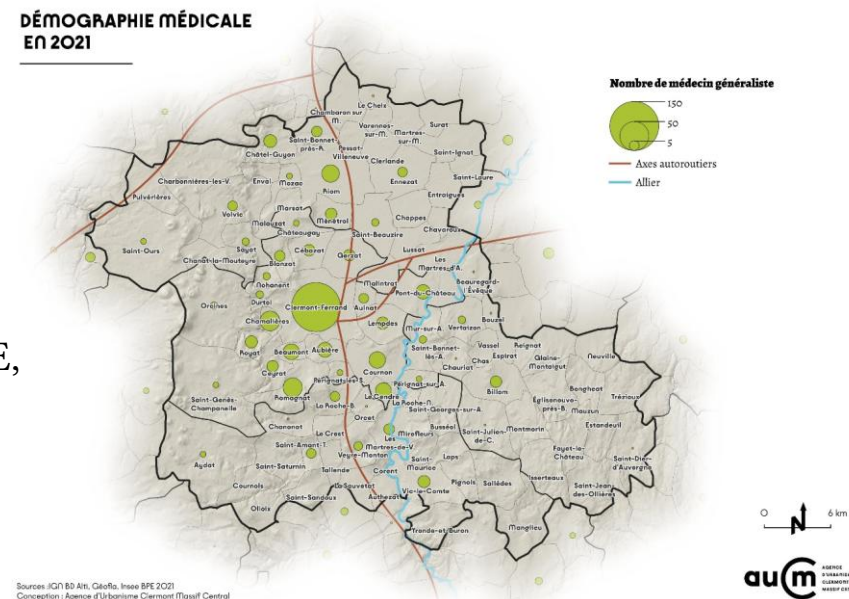
■ Réponse 1 : environ 5

□ Réponse 2 : environ 10

■ Réponse 3 : environ 20

→ **10 médecins généralistes pour 10 000 habitants** (soit un médecin pour 1 000 habitants) et 3,34 pharmacies pour 10 000 habitants (source : BPE, INSEE)

→ proche de la moyenne régionale (10,7 médecins pour 10 000 habitants), mais **en-dessous de la moyenne nationale (11,3)**





Services et équipements

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Une offre d'équipements et de services **majoritairement de proximité (71 %)**
- Une **offre d'équipements structurants essentiellement concentrée dans la métropole** (principalement Clermont-Ferrand) et Riom
- Une **offre d'équipements et de services du quotidien riche et variée**, et globalement accessible, grâce à une densité de population relativement élevée (dans le « cœur métropolitain »)
- Des **pôles de services et d'équipements structurants** à l'échelle de l'ensemble du territoire : en première couronne clermontoise et dans chaque EPCI (dans le « cœur métropolitain » et les « pôles de vie »)
- Une **offre de services bien corrélée à la densité de population**, excepté dans les communes les plus rurales
- Un **vieillissement de la population qui engendre de nouveaux besoins** sur le territoire en matière d'équipements
- Des **effectifs globalement en baisse dans les établissements scolaires** conduisant les territoires à opérer des regroupements pédagogiques (avec la fermeture d'écoles dans certaines communes rurales lorsque les effectifs sont trop faibles)
- Une **offre de soin et d'équipements de santé** principalement concentrée dans le « cœur métropolitain »



Services et équipements

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Maintenir et renforcer** l'offre de services et d'équipements en cohérence avec la nouvelle armature territoriale
- **Garantir** un accès équitable aux équipements publics, de santé et éducatifs
- **Anticiper** les besoins liés au vieillissement de la population et aux évolutions sociétales



Portrait économique du territoire et emploi

Entre 2014 et 2021, de combien l'emploi salarié industriel a-t-il diminué dans le Grand Clermont ?

☒ Réponse 1 : de - 2,5 %

☐ Réponse 2 : de - 7,5 %

☐ Réponse 3 : de - 12,5 %

Portrait économique du territoire et emploi

Entre 2014 et 2021, de combien l'emploi salarié industriel a-t-il diminué dans le Grand Clermont ?

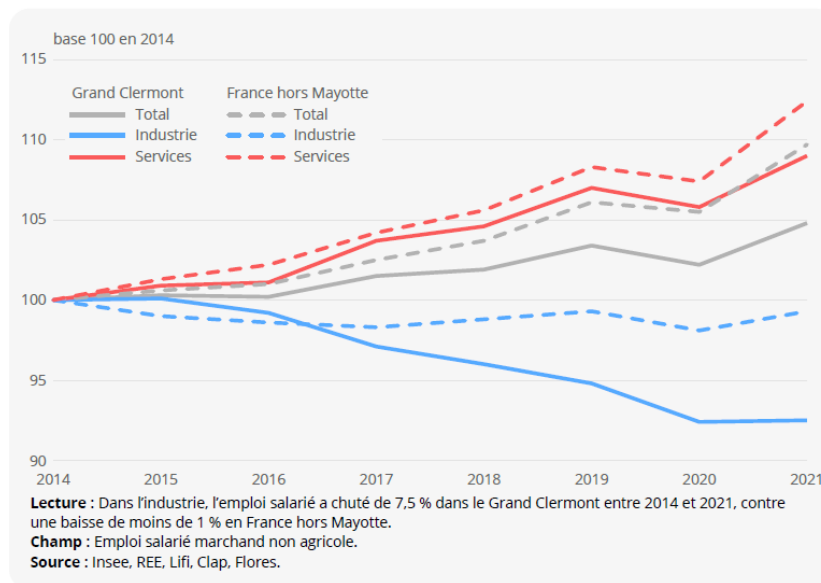
■ Réponse 1 : de - 2,5 %

☒ Réponse 2 : de - 7,5 %

■ Réponse 3 : de - 12,5 %

→ Un **emploi salarié industriel qui a diminué de 7,5 %** dans le Grand Clermont entre 2014 et 2021 (INSEE), contre une quasi-stagnation à l'échelle nationale (- 0,7 %). Cette divergence s'explique par :

- une légère reprise de l'emploi industriel au niveau national depuis 2017
- une poursuite des pertes d'emploi industriel dans le Grand Clermont, qui se sont prolongées jusqu'en 2020 inclus





Portrait économique du territoire et emploi

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Un territoire pourvoyeur d'emploi qui concentre **plus de 200 000 emplois**
- Une **concentration de l'emploi sur Clermont Auvergne Métropole** (83 % du total des emplois)
- Une **économie majoritairement tertiaire (80 % des emplois) et 13 % dans l'industrie**
- Une **part de cadres élevée (21 %)** qui continue d'augmenter
- La plupart des **grands établissements** sont situés sur Clermont Auvergne Métropole (Michelin, CHU, Ville de Clermont, Clermont Auvergne Métropole, Conseil départemental, etc.) et sur RLV (Limagrain, Hermès, Société des eaux de Volvic, Fareva, Bacacier, etc.)
- Des **spécialisations et une hétérogénéité marquées entre les EPCI** du Grand Clermont
- Une **hausse de 4 % des emplois** entre 2008 et 2019
- Une **part d'actifs âgés de plus de 50 ans importante** dans certains EPCI (37 % pour Mond'Arverne et 35 % pour Billom Communauté)
- **Plus d'un tiers des emplois dépend d'une grande entreprise**
- Des **transitions industrielles, numériques, environnementales et organisationnelles** en cours, en lien avec l'accélération des transformations et les mutations du tissu économique



Portrait économique du territoire et emploi

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Diversifier** l'économie et renforcer les pôles d'emplois, dans les territoires urbains comme ruraux
- **Rééquilibrer** la répartition des activités et renforcer les complémentarités entre EPCI pour limiter les inégalités territoriales
- **Accompagner** les transitions économiques et optimiser le foncier économique, notamment par la reconversion des friches



Offre commerciale et flux de consommation

Vrai ou faux : le e-commerce représente désormais environ 22 % des dépenses totales des ménages et près de 40 % des achats non alimentaires sur le Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux



Offre commerciale et flux de consommation

Vrai ou faux : le e-commerce représente désormais environ 22 % des dépenses totales des ménages et près de 40 % des achats non alimentaires sur le Grand Clermont ?

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

→ Le e-commerce représente environ **11 % des dépenses des ménages et près de 20 % des achats non alimentaires** (source : étude CCI), mais connaît une **forte progression qui transforme durablement les pratiques d'achat et le commerce physique.**



Offre commerciale et flux de consommation

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

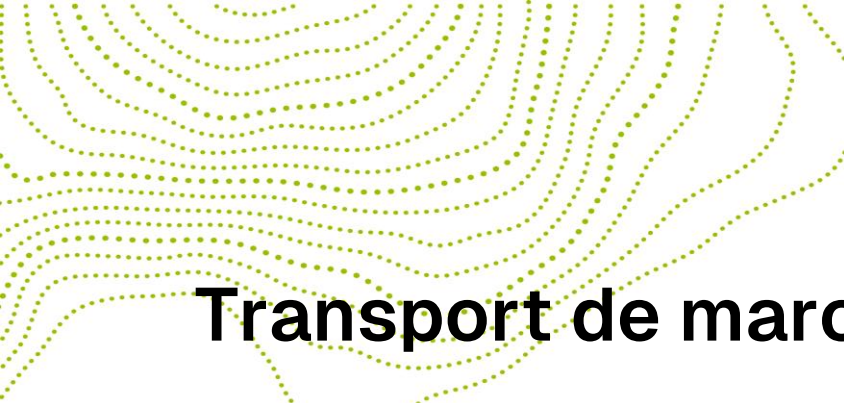
- Une **prédominance des activités non alimentaires (71 %)** contre 29 % pour les activités alimentaires
- Une **part des commerces non alimentaires qui diminue** depuis 2019 (- 1,7 % de commerces), alors que la part des commerces alimentaires augmente (+ 3,3 % depuis 2019)
- Une **augmentation de + 0,8 % des surfaces de vente**, traduisant un redimensionnement progressif des structures commerciales
- Une **hausse du nombre de commerces et des surfaces de vente** dans les formats grande surface spécialisée alimentaire, supermarché et hard discount alimentaire
- Une **offre commerciale concentrée sur Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans** (la métropole capte environ 85 % de l'activité commerciale du Grand Clermont)
- Une **prédominance des pôles commerciaux de périphérie** qui concentrent près des deux tiers de l'activité commerciale, tandis que les centralités représentent environ un tiers des flux
- Une offre commerciale en mutation avec des grandes surfaces qui captent encore l'essentiel des dépenses alimentaires des ménages, mais un **rééquilibrage au profit des petits commerces spécialisés et du commerce en ligne**



Offre commerciale et flux de consommation

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Rééquilibrer** l'offre commerciale au profit des centralités et du commerce de proximité
- **Structurer** l'offre à l'échelle des bassins de vie et renforcer la complémentarité entre centralités et périphéries
- **Anticiper** les mutations du commerce, en agissant sur la vacance et la logistique du dernier kilomètre



Transport de marchandises et logistique urbaine

Vrai ou faux : Clermont-Ferrand concentre 85 % des mouvements de marchandises de Clermont Auvergne Métropole

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

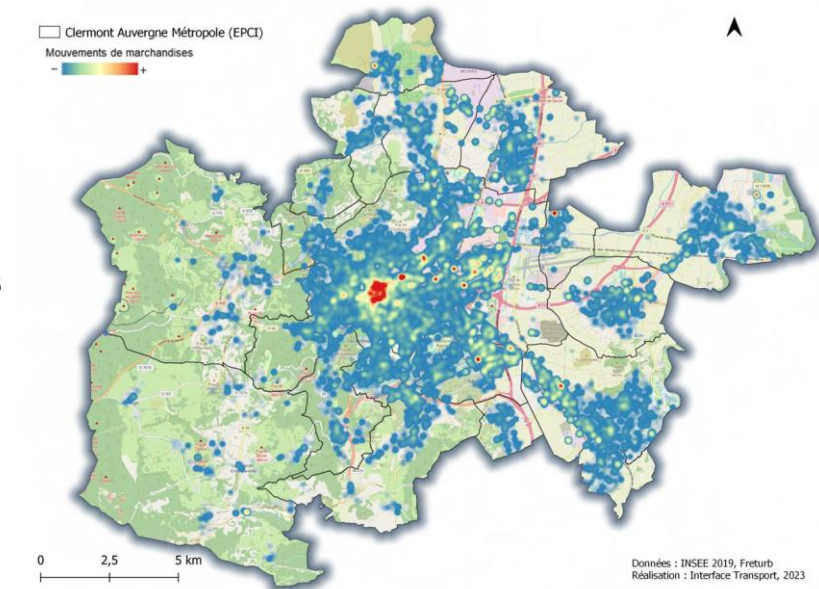
Transport de marchandises et logistique urbaine

Vrai ou faux : Clermont-Ferrand concentre 85 % des mouvements de marchandises de Clermont Auvergne Métropole

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

→ Clermont-Ferrand concentre **55 % des mouvements de marchandises de l'agglomération clermontoise** (source : étude logistique urbaine en région Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL)





Transport de marchandises et logistique urbaine

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Une **concentration des acteurs logistiques autour des axes autoroutiers et dans les zones de logistique** du territoire
 - Les **activités d'artisanat et services** sont celles qui génèrent le plus de mouvements sur Clermont Auvergne Métropole (29 % des mouvements du territoire)
 - Une **tendance à la diminution de l'emploi salarié logistique** (baisse d'environ 5 % depuis 2008)
 - Les principales implantations des acteurs logistiques sont situées à **proximité de l'axe A71/A75**
 - Un **parc de véhicules plus émissif que la moyenne régionale**
 - Une **charte de la logistique urbaine** pour Clermont Auvergne Métropole
 - Une part encore marginale du fret ferroviaire, mais un **développement de plateformes rail-route** (Gerzat, La Combaude) pour favoriser son essor
-



Transport de marchandises et logistique urbaine

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Structurer** l'offre logistique à l'échelle du territoire, en anticipant les besoins et les disponibilités foncières
- **Organiser** les flux et les espaces de livraison pour limiter la congestion des centres urbains
- **Accompagner** la transition de la logistique vers des modes et des motorisations moins impactants



Tourisme, culture et loisirs

Combien d'emplois salariés privés le secteur du tourisme représente-t-il dans le Grand Clermont (en 2023) ?

- ☒ Réponse 1 : environ 8 600
- ☐ Réponse 2 : environ 12 600
- ☐ Réponse 3 : environ 16 600



Tourisme, culture et loisirs

Combien d'emplois salariés privés le secteur du tourisme représente-t-il dans le Grand Clermont (en 2023) ?

☒ Réponse 1 : environ 8 600

☐ Réponse 2 : environ 12 600

☐ Réponse 3 : environ 16 600

→ **8 591 emplois salariés privés** dans le secteur du tourisme en 2023 et **1 024 établissements employeurs privés** dans le tourisme en 2023 (source : URSSAF)



Tourisme, culture et loisirs

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- Le tourisme : **un secteur structurant de l'économie du Grand Clermont**
- Près de 300 millions d'euros de **retombées économiques touristiques**, soit 49 % du poids économique du tourisme du Puy-de-Dôme (en 2012)
- Un **potentiel touristique diversifié et complémentaire**, reposant sur plusieurs filières : patrimoine volcanique, nature et paysages, thermalisme, patrimoine historique et archéologique, itinérances (randonnée, vélo) et valorisation des savoir-faire locaux
- Des **atouts touristiques différenciés et complémentaires** entre les EPCI (cf. diagnostic)
- Une organisation touristique encore fragmentée à l'échelle du Grand Clermont, avec une **absence de structure de coordination globale**, limitant la lisibilité et la mise en cohérence de l'offre
- Une offre touristique globalement riche mais inégalement structurée et répartie, avec des **déséquilibres territoriaux** (forte concentration sur certains sites et secteurs, moindre valorisation d'autres espaces)
- Une fréquentation touristique soutenue mais largement concentrée sur des **séjours courts et saisonniers**
- Une dynamique de structuration touristique engagée à différentes échelles (offices de tourisme, destinations, PNR), traduisant une **montée en puissance progressive de l'organisation de l'offre**



Tourisme, culture et loisirs

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Préserver** l'identité et les patrimoines du Grand Clermont, en maîtrisant la fréquentation des sites
- **Structurer** et diversifier l'offre touristique, culturelle et de loisirs à l'échelle du territoire
- **Développer** un tourisme plus durable et accessible, notamment en améliorant les mobilités



Agriculture et alimentation

Vrai ou faux : à l'échelle du Projet alimentaire territorial (PAT), près de 97 % de la production agricole locale est exportée hors du territoire ?

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

Agriculture et alimentation

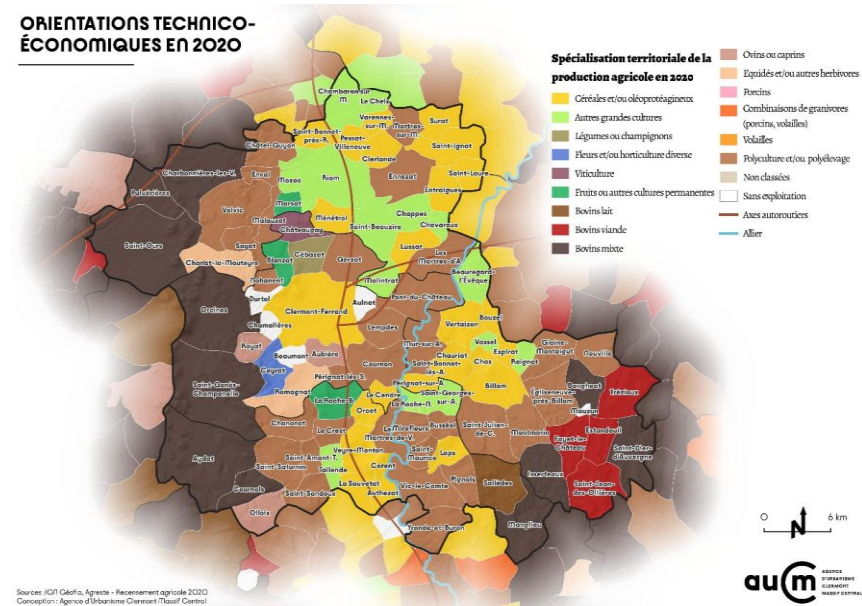
Vrai ou faux : à l'échelle du Projet alimentaire territorial (PAT), près de 97 % de la production agricole locale est exportée hors du territoire ?

■ Réponse 1 : vrai

■ Réponse 2 : faux

→ **96,9 % de la production agricole locale est exportée** hors du territoire et un **degré d'autonomie alimentaire de 2,5 %** (97,5 % de ce qui compose notre assiette ne provient pas de l'agriculture du territoire)

ORIENTATIONS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES EN 2020





Agriculture et alimentation

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- **53 % du territoire du Grand Clermont est composé d'espaces agricoles** avec une **stabilité de la Surface agricole utile (SAU)** depuis 2011
 - Une **diversité de reliefs** d'où une variété d'espaces agricoles et de productions
 - Des espaces agricoles majoritairement présents au nord-est, dans la **plaine de la Limagne** (grandes cultures), à l'ouest dans la **Chaîne des puys** et au sud-est sur les **contreforts du Livradois** (élevage)
 - Une **agriculture céréalière** dominante dans la plaine de la Limagne (terres très fertiles et à haut rendement) et des **prairies bocagères** sur les reliefs (élevage viande et lait)
 - Un **nombre d'exploitations agricoles en baisse** depuis les années 70 (- 325 exploitations, soit une baisse de 25 % entre 2010 et 2020) mais un **agrandissement de leur taille** toujours en croissance
 - **993 exploitations agricoles** à l'échelle du Grand Clermont en 2020
 - Des difficultés à la **reprise des exploitations agricoles** en raison d'une inadéquation entre l'offre et la demande : les fermes sont souvent trop grandes, trop coûteuses ou trop spécialisées pour les nouvelles générations d'agriculteurs
 - **10 % des exploitations sont en Agriculture biologique** en 2020 (contre 3 % en 2010), restant néanmoins en-dessous de la moyenne nationale (13 %)
 - **Le changement climatique représente une menace croissante pour les secteurs agricole et sylvicole**, avec des impacts attendus sur les rendements, les besoins en eau, les risques sanitaires (ravageurs) et la vulnérabilité des peuplements forestiers (surmortalité, incendies, etc.)
-



Agriculture et alimentation

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT ET LE PAT >>>

- **Préserver** les terres agricoles et les conditions nécessaires au maintien de l'activité
- **Diversifier** les productions et renforcer les liens entre agriculture et alimentation locale
- **Accompagner** la transmission des exploitations et améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité



Occupation du sol et consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

En 10 ans (de 2011 à 2020), combien d'hectares d'Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés en moyenne chaque année dans le Grand Clermont ?

☒ Réponse 1 : 88 hectares

☐ Réponse 2 : 134 hectares

☐ Réponse 3 : 180 hectares



Occupation du sol et consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

En 10 ans (de 2011 à 2020), combien d'hectares d'Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés en moyenne chaque année dans le Grand Clermont ?

☐ Réponse 1 : 88 hectares

☒ Réponse 2 : 134 hectares

☐ Réponse 3 : 180 hectares

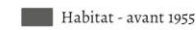
→ Un **ralentissement de la consommation foncière**, mais une artificialisation toujours en cours : une **consommation brute d'ENAF sur 10 ans de 1 340 hectares** (soit **134 hectares consommés chaque année**, l'équivalent de 188 terrains de football)



Occupation du sol agricoles et forest

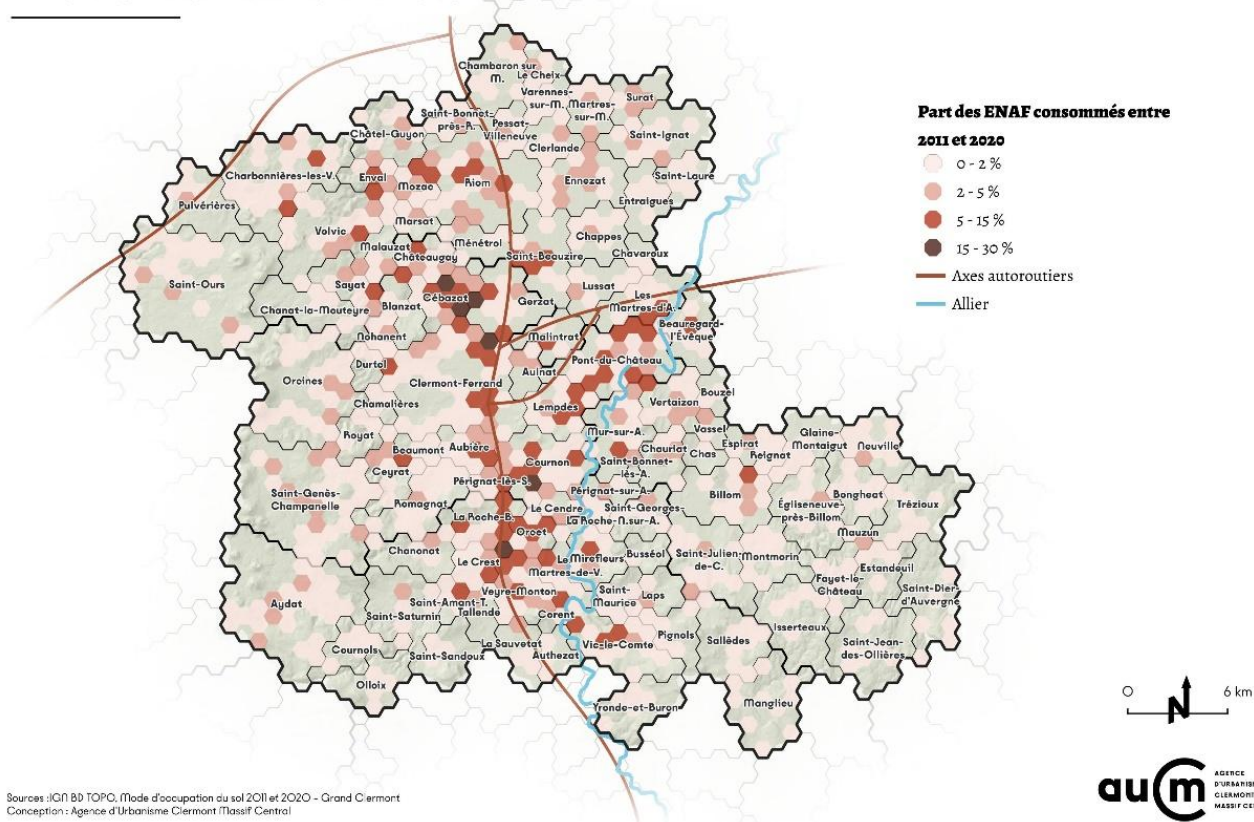
[illegible]

■ Habitat - avant 1955



Occupation du sol et consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

CONSOMMATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS ENTRE 2011 ET 2020





Occupation du sol et consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

LES GRANDES TENDANCES A RETENIR >>>

- En 2020, l'**occupation du sol du Grand Clermont** se répartit ainsi : 18 % du territoire est couvert par des espaces aménagés, 29 % par des espaces naturels et 53 % par des espaces agricoles
- Sur la période 2011-2020, environ **1,3 % des ENAF du territoire ont été consommés**
- **83 % des ENAF consommés ont été soustraits aux espaces agricoles et 17 % aux espaces naturels et forestiers**
- 42,6 % ont été consommés pour de l'**habitat et des équipements**, 19,4 % pour des **activités économiques et infrastructures**, 34 % pour des **espaces en transition** (chantiers, carrières, décharges, etc.) et 4 % pour des espaces dits aménagés mais non urbanisés (parcs, jardins, équipements sportifs et de loisirs)
- Un **rythme d'artificialisation** sur le Grand Clermont supérieur à celui du SCOT de l'Agglomération lyonnaise
- Un **développement linéaire de l'urbanisation** traduisant le dynamisme de certaines communes, principalement le long des axes routiers et autoroutiers
- L'évaluation du SCOT de 2011 à T+12 montre que l'objectif d'**amélioration de l'efficacité foncière** est atteint dans les 7 pôles de vie (la surface moyenne de foncier consommée pour produire un logement a diminué de 22 % depuis l'entrée en vigueur du SCOT). En revanche, dans le **cœur métropolitain**, l'efficacité foncière n'a pas été atteinte (augmentation de 5 %, soit + 40 m²/logement) par rapport à la moyenne avant l'entrée en vigueur du SCOT



Occupation du sol et consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

LES ENJEUX POUR LE SCOT DU GRAND CLERMONT >>>

- **Maîtriser** la consommation foncière et préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Optimiser** l'usage du foncier par le renouvellement urbain, la densification et la reconquête des friches et du bâti existant
- **Décliner** la trajectoire ZAN en conciliant sobriété foncière, formes urbaines et préservation des ressources naturelles

Merci de votre attention !

